

**PROCES-VERBAL DE LA DELIBERATION  
DU JURY DE VALIDATION DES CANDIDATS ADMIS A PASSER L'EPREUVE PRATIQUE  
EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE  
TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE  
Spécialité « Mécanique, électromécanique »**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze mars, à 14 heures 30, Maison des Communes, 1 Boulevard de Saltgourde à Marsac-sur-l'Isle, s'est réuni le jury de l'examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint technique territorial ouvert au titre de l'année 2024 dans la spécialité « Mécanique, électromécanique » par le Centre de Gestion de la Dordogne, désigné par arrêté A\_2023\_417 du 2 décembre 2023.

**Membres du Jury présents :**

Présidente du Jury :

- Madame Brigitte CABIROL

Membres du Jury :

- Monsieur Guy PIEDFERT
- Monsieur Frédéric ALSER
- Monsieur David EYLLIER
- Madame Isabelle BONAN LHOMMOND
- Madame Gaëlle AMILHAT

Après avoir procédé à la notation de l'épreuve écrite et à l'examen des notes obtenues, le jury prend acte que l'ensemble des candidats ayant obtenu une note au moins égale à 5 sur 20 à l'épreuve écrite participera aux épreuves pratiques.

En conséquence de quoi le jury établit les listes des candidats déclarés admis à passer les épreuves pratiques de l'examen professionnel d'adjoint technique territorial principal 2<sup>ème</sup> classe selon la liste jointe.

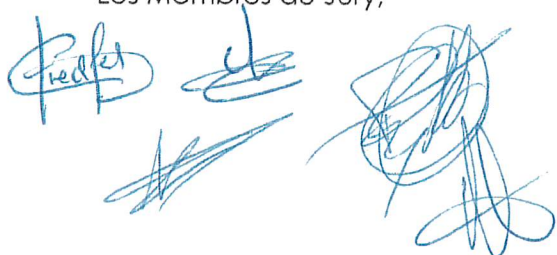
La Présidente du Jury,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte dès sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat ;
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Marsac-sur-l'Isle, le 14 mars 2024,

Les Membres du Jury,

La Présidente du jury,



Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat.

-informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication

-transmis le 22/03/2024

-affiché le 22/03/2024

AR Prefecture

024-282400027-20240314-A\_2024\_053-AI  
Reçu le 22/03/2024



**CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE  
TERRITORIALE DE LA DORDOGNE**

**EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE  
TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE  
Spécialité « Mécanique, électromécanique »**

**LISTE DES CANDIDATS ADMIS A PASSER L'EPREUVE PRATIQUE  
ARRETÉE LE 14 MARS 2024**

Nom	Prénom	Nom de jeune fille
AUDY	Julien	
BEYNEY	Grégory	
BONDOUX	Glenn	
BOUFFET	Clément Paul Maurice	BOUFFET
CASARREAL	Florent	
CLEMENT	Nathan	
DELVILLE	Eric	DELVILLE
DEMARCONNAY	Gabriel	
DUMAS	Eric	
ESCOULA	Sylvain	
ESTER	Anthony	ESTER
GAILLARD	Alexis Michel	GAILLARD
GROSCASSANG	Gilles	
JARRIGE	Stephane	
LARRETICHE	Pascal	LARRETICHE
LESBATS	Laurent	
MAILLOCHEAU	Jean Baptiste	
MAUGEZ	Vincent	
MEYNIER	David Pierre	MEYNIER
RATIER	Joël	
RENON	Grégory	
ROUGÉ	Jimmy	
SZYPORTA	Jean Michel	SZYPORTA
VILLENEUVE	Joel	

**Nombre de candidats : 24**